

REPUBLIQUE
FRANCAISEDEPARTEMENT
de Haute GaronneARRONDISSEMENT
de Toulouse

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE POUR L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE
EN REGION OCCITANIE - S.M.A.G.V « MANEO »
SEANCE DU 18 MAI 2026**

N°2026-02-01

Objet : INSTALLATION DU COMITE SYNDICAL

Nombre de conseillers		L'an deux mille vingt-six et le dix-huit mai, le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Accueil des Gens du Voyage dans la Région Occitanie « MANEO », dûment convoqué par Monsieur François NAPOLI, Président sortant, s'est réuni à 14h30 Salle de l'Oustal – Place de l'Enclos à ESCALQUENS (31450), sous la Présidence de M. Bertrand GELI, Doyen d'âge des membres présents à cette séance. De l'installation de l'organe délibérant et jusqu'à l'élection du président, les fonctions de président de séance ont été assurées par M. Bertrand GELI, doyen d'âge des membres présents.
En exercice	44	
Présents	35	
Ayant donné procuration	9	
Ayant pris part au vote	39	
Etaient présents	<u>Délégués Titulaires :</u> AYGAT Chantal, CALLEJA Martine, CAPDECOMME Michel, CARDEILHAC-PUGENS Etienne, CORTINAS Lucienne, DANEZAN Claudine, DARAM Pascal, GASQUET Etienne, GASTO OUSTRIC Magali, GAUBERT Véronique, GELI Bertrand, GRHOUS Melker, HEBAL Sylvie, JOANNY Jean, LAGREU-CORBALAN Françoise, LEPAGE Jean-Philippe, MOULET Serge, NADALET Marie, PINAUD Muriel, REMY Jean-Louis, ROSELLO Louis, ROUQUAYROL Pierre-Alain, SOUQUET Philippe, TAICLET Benoît et TRILHE Rachel.	
	<u>Délégués Suppléants siégeant avec voix délibérative :</u> BARRERE Françoise du fait de l'empêchement temporaire de AUTHIÉ Olivier Délégué Titulaire	
	PONS Géraldine du fait de l'empêchement temporaire de DAGNAC Eliane Déléguée Titulaire	
	BARBIER Pascal du fait de l'empêchement temporaire de DUHAMEL Sophie Déléguée Titulaire	
	AUBESQUIER Nadine du fait de l'empêchement temporaire de MAUREL Franck Délégué Titulaire	
	PATTYN Thaddée du fait de l'empêchement temporaire de TERRANCLE Serge Délégué Titulaire	
	<u>Délégués Suppléants siégeant sans voix délibérative :</u> CHATELAIN-PILLOT Jacqueline, DEDIEU Philippe, MARTINEZ Fabrice, MARCHAT Cédric, DUROS Quentin	
Ayant donné mandat :	BATIGNE Robert donne procuration à GASQUET Etienne DALLARD Jean-Michel donne procuration à LAGREU CORBALAN Françoise FERÉ Stéphanie donne procuration à REMY Jean-Louis MARROCQ Patricia donne procuration à ROSELLO Louis MARTIN Nicole donne procuration à CALLEJA Martine NINARD Yannick donne procuration à DANEZAN Claudine OUDIN Céline donne procuration à AYGAT Chantal SIAU Isabelle donne procuration à GASTO OUSTRIC Magali SIGAL Sandrine donne procuration à NADALET Marie	
Date de la convocation :	Lundi 11 mai 2026 et affichée le même jour	
Secrétaire de séance :	ROUQUAYROL Pierre-Alain	

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 5211-8 et L.5211-9,

Vu l'arrêté Inter-Préfectoral en date du 24 mars 2026 portant modification des statuts du Syndicat Mixte pour l'Accueil des Gens du Voyage (SMAGV) dans la Région Occitanie - Maneo,

Le SMAGV Maneo en Région Occitanie étant un syndicat mixte « fermé », le mandat des délégués syndicaux est lié à celui des organes délibérants (conseils communautaires) qui les ont désignés, conformément à l'article L. 5211-8 (premier alinéa) du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Ce mandat expire lors de l'installation du Comité Syndical suivant le renouvellement général des conseils municipaux et communautaires.

Il est rappelé, de l'installation proprement dite des délégués syndicaux nouvellement élus jusqu'à l'élection du nouveau président du Syndicat Mixte, les fonctions de président sont assurées par le doyen d'âge des délégués syndicaux titulaires nouvellement élus, en application de l'article L.5211-9 (dernier alinéa) du CGCT.

Considérant que la séance est placée sous la présidence du doyen d'âge des membres présents, Monsieur GELI Bertrand.

Vu les délibérations des EPCI membres, adhérents au SMAGV dans la Région Occitanie - Maneo, portant désignation de leurs représentant au sein du SMAGV dans la Région Occitanie – Maneo :

- Délibération communautaire de la **Communauté d'Agglomération le Muretain Agglo** n° n°2026.077 du 21/04/2026,
- Délibération communautaire de la **Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois** n°2026-049 du 23/04/2026,
- Délibération communautaire de la **Communauté de Communes des Hauts Tolosans** n°060526_06 du 06/05/2026
- Délibération communautaire de la **Communauté d'Agglomération Le Grand ouest Toulousain** n°DEL_2026_081 du 07/05/2026,
- Délibération communautaire de la **Communauté de Communes du Volvestre** n°C20260430_065 du 30/04/2026
- Délibération communautaire de la **Communauté d'Agglomération du SICOVAL :**

Faute de délibération de la Communauté d'Agglomération du SICOVAL portant sur la désignation de ses délégués en représentation au sein du SMAGV MANEO, l'article L. 5211-8 du CGCT, transposable aux EPCI membres d'un syndicat, dispose qu'à défaut de désignation de délégué, l'EPCI est représenté par le Président et son 1er vice-Président (au-delà d'1 délégué). Dans ce cadre, le Président et le 1er Vice-Président sont convoqués au titre de prérogatives particulières qui leur sont exceptionnellement accordées par la loi afin d'éviter une carence de représentation.

- Délibération communautaire de la **Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise** n°2026054C2204_12 du 22/04/2026,
- Délibération communautaire de la **Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges** n°2026-64 du 15/04/2026,
- Délibération communautaire de la **Communauté de Communes des Portes d'Ariège Pyrénées** n°2026-DL-052 du 23/04/2026,
- Délibération communautaire de la **Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine** n°DEL-2026-043 du 27/04/2026,
- Délibération communautaire de la **Communauté de Communes du Frontonnais** n°26-063 du 16/04/2026,

- Délibération communautaire de la **Communauté de Communes Terres du Lauragais** n°DL2026_66 du 23/04/2026,
- Délibération communautaire de la **Communauté de Communes du Bassin Auterivain Haut Garonnais** n°2020-66 du 05/05/2026,
- Délibération communautaire de la **Communauté de Communes Aux Sources du Canal du Midi** n°87-2026 du 22/04/2026,
- Délibération communautaire de la **Communauté de Communes Cagire Garonne Salat** n°2026-04-09 du 16/04/2026
- Délibération communautaire de la **Communauté de Communes des Coteaux Bellevue** n°2026-23 du 28/04/2026,
- Délibération communautaire de la **Communauté de Communes Vail'Aïgo** n°2026-067 du 23/04/2026.

Vu le rapport adressé aux membres de l'Assemblée Délibérante,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'installation du nouveau Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Accueil des Gens du Voyage dans la Région Occitanie (SMAGV) – Maneo, suite au renouvellement général des conseils municipaux et communautaires de 2026,

Après ouïr l'exposé, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

ARTICLE 1 : DECIDE de prendre acte de la nomination, pour siéger au Comité Syndical, des délégués titulaires et suppléants représentant les Communautés d'Agglomérations et les Communautés de Communes membres du Syndicat Mixte pour l'Accueil des Gens du Voyage dans la Région Occitanie – Maneo,

ARTICLE 2 : DECLARE le Comité Syndical installé, tel que les Communautés d'Agglomération et les Communautés de Communes membres du SMAGV Maneo, ont nommé les représentants pour siéger au sein du Comité Syndical, tels que figurant dans le tableau joint en annexe de la présente délibération.

ARTICLE 3 : PRECISE que les fonctions de Président sont désormais assurées à titre provisoire par le doyen d'âge Monsieur GELI Bertrand jusqu'à l'élection du Président.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le Président de séance,

Bertrand GELI



Le Secrétaire de séance,

Pierre-Alain ROUQUAYROL

Le Président soussigné,

Certifie exécutoire le présent acte,

- Publié / Notifié le

27 MAI 2026

- Déposé à la Préfecture le :

27 MAI 2026

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse - sis 68 rue Raymond IV, B.P. 7007, 31068 Toulouse Cedex 07 - dans un délai de 2 mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique Télérécoeurs citoyens accessible sur le site Internet www.telerecoeurs.fr.

RENOUVELLEMENT 2026

MEMBRES DU COMITE SYNDICAL DU SMAGV MANEO

EPCI MEMBRES	Nbre de sièges	MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
Communauté de Communes du Frontonnais	2	SIGAL Sandrine TERRANCE Serge	SAINT-MARTIN Pascal PATTYN Thaddée
Communauté de Communes Cagire Garonne Salat	1	SOUQUET Philippe	GUALTER Marie-Christine
Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges	3	NADALET Marie CORTINAS Lucienne GASTO OUSTRIC Magali	POUSSON Marie-Pierre RAMOS Jacqueline FABE Monique
Communauté de Communes Bassin Auterivain Haut Garonnais	2	REMY Jean-Louis FERE Stéphanie	MALGOUYRES COFFIN Catherine BARTHE MICALLEF Sandrine
Communauté de Communes du Volvestre (Carbonne)	3	DALLARD Jean-Michel JOANNY Jean HEBAL Sylvie	AUDOUBERT René MESBAH-LOURDE Pascale WAWRZYNIAK Stéphane
Communauté de Communes Hauts Tolosans	4	AYGAT Chantal ROSELLO Louis OUDIN Céline GAUBERT Véronique	ALARCON Nicolas OLIVEIRA SOARES Henri PEEL Laurent MARTINEZ Fabrice
Communauté de Communes des Coteaux Bellevue	1	LEPAGE Jean-Philippe	GERAUD Amélie
Communauté de Communes Aux Sources du canal du midi	2	GELI Bertrand MAUREL Franck	LBARREAU Jean-Louis AUBESQUIER Nadine
Communauté d'Agglomération Le Grand Ouest Toulousain (depuis le 01/06/2025)	3	CARDEILHAC-PUGENS Etienne TRILHE Rachel DUHAMEL Sophie	RICHEUX Cathy GADAL Clément BARBIER Pascal
Communauté d'Agglomération le Muretain Agglo	4	AUTHIE Olivier CAPDECOMME Michel GASQUET Etienne DARAM Pascal	BARRERE Françoise DEDIEU Philippe
Communauté d'Agglomération du SICOVAL	3	CAUBET Bruno Article L. 5211-8 du CGCT	SANGAY Dominique Article L. 5211-8 du CGCT
Communauté de Communes Gascogne Toulousaine	3	DANEZAN Claudine NINARD Yannick TAICLET Benoît	HENNEBELLE Christophe PAQUIN Frédéric PROST Stéphanie
Communauté de Communes Ariège Pyrénées	3	LAGREU-CORBALAN Françoise DAGNAC Eliane CALLEJA Martine	MARCHAT Cédric PONS Géraldine CHATELAIN-PILLOT Jacqueline
Communauté de Communes Val'Aïgo	1	MOULET Serge	DUROS Quentin
Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois	4	BATIGNE Robert MARTIN Nicole SIAU Isabelle GHROUS Melker	CHARRIER Hubert ANTOINE Hervé VERRONIN MASSET Jean-François FRANC Séverine
Communauté de Communes Lomagne Gersoise (Fleurance)	3	BARBUT Nicolas BATTISTON Philippe MARROCQ Patricia	CARTIE Didier CHEBASSIER Florencia MARES Pascale
Communauté de Communes terres Lauragais	2	PINAUD Muriel ROUQUAYROL Pierre-Alain	CASES Françoise GLEYESE Lison
TOTAL	44		